

Les chiffres-clés

Mon Compte Formation est la plateforme publique de services numériques qui permet à chaque actif de devenir acteur de son parcours professionnel.

Qu'est-ce que le CPF ?

Le Compte personnel de formation (CPF) est un dispositif légal de financement de la formation continue.

Sa gestion est confiée à la Caisse des Dépôts par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Mon compte formation c'est un parcours d'achat direct

Les formations financées (depuis le 21 novembre 2019)

- 3.9 millions de dossiers acceptés
- 5.11 milliards d'euros dépensés
- 1322 €, c'est le montant moyen d'un achat de formation

Les profils des usagers

- 1 usager sur 5 plus de 50 ans
- 7 usagers sur 10 sont ouvriers ou employés
- 1 usager sur 2 est une femme. Il y a autant de femmes que d'hommes

Qui est bénéficiaire du CPF ?

Chaque personne de plus de 16 ans ayant une activité professionnelle en France est titulaire d'un compte personnel de formation alimenté chaque année en fonction de son activité.

Une application mobile et un site web dédiés aux usagers

- 38.8 millions de titulaire d'un compte alimenté (secteur privé et public)
- 1573 € en moyenne par compte pour le secteur privé
- 96.4 heures en moyenne par compte pour les agents publics
- 4 millions de téléchargements de l'application mobile

16.8 millions d'usagers ayant validé les CGU (conditions générales d'utilisation)

Un catalogue de formation géré via un portail dédié

- 13 423 organismes de formation
- 169 403 formations différentes
- 2973 certifications
- 2134 € prix moyen d'une offre de formation proposée

Des services et un portail dédiés aux financeurs

Les financeurs de la formation professionnelle peuvent compléter les droits à formation des usagers via un dispositif d'abondements. Ces financements complémentaires favorisent l'accès à des formations ciblées pour des métiers en tension et d'avenir, afin de répondre aux besoins de mains d'œuvre dans les territoires.

Pôle emploi :

- 78 798 demandes
- 125 millions d'euros financés

Les employeurs :

- 7315 employeurs
- 83.1 Million d'euros de dotations sur les CPF
- 33 223 bénéficiaires potentiels

4 Régions, 3 branches professionnelles et leurs opérateurs de compétences

- 12 461 bénéficiaires
- 26.7 millions d'euros attribués (Régions Pays de la Loire, Hauts de France, Bourgogne-Franche-Comté, branche des bureaux d'études techniques et conseils et Atlas, branche agro-alimentaire et Ocapiat, branche sécurité sociale et Uniformation).